

Après les salutations d'usage,

"Si tu veux construire une tour, commence par t'asseoir, et fais tes comptes".

L'importance de cette entreprise et le souhait que j'ai déjà exprimé, dans l'intérêt de l'Obéissance, que les Grands Maîtres Provinciaux soient davantage entendus, m'ont amené à prendre, dès aujourd'hui, la décision de les appeler à siéger en qualité de Conseillers au Conseil d'Administration, lors de réunions trimestrielles à formation plénière.

Les Grands Maîtres Provinciaux seront convoqués au prochain Conseil d'Administration et je suis certain qu'ils se féliciteront de participer à la vie de toute l'Obéissance, de pouvoir présenter les dossiers de leur Province, échanger des idées et que le Conseil se félicitera de cet apport vivant qui devrait dynamiser les projets et favoriser leur aboutissement.

Cette première étape permettra de préparer le réaménagement futur de nos provinces, car pour être le meilleur soutien de la Grande Loge Nationale Française, elle doivent être solides, équilibrées et harmonieuses tant par leur limites géographiques, que par le nombre et la qualité d'expression de leurs membres, or le développement de certaines des Provinces les a éloignées de ces caractéristiques.

Cette crise de croissance a d'autres retentissements et des effets pervers qui touchent le recrutement, la formation des jeunes maçons, l'esprit de solidarité, de fraternité.

Notre constitution et nos règlements, nos Us et Coutumes sont des moyens suffisants pour répondre à toutes les situations.

Je demande à tous les vénérables Maîtres et à leurs Officiers d'appliquer avec la plus grande rigueur les règles qui président aux candidatures, affiliations et régularisations.

Une confiance excessive devient vite un laxisme coupable. Quelques incidents récents ont apporté la démonstration que l'absence d'exigence d'extrait de casier judiciaire ou de déclaration sur l'honneur, des enquêtes trop légères ou de parrains irresponsables ont permis à des éléments indésirables de s'infiltrer parmi nous.

Je vous appelle donc à une grande vigilance. Je prendrai à mon niveau, sans faiblesse, les mesures imposées par les circonstances dans l'application strict des textes qui nous régissent. Dans le même souci d'harmonie, d'efficacité et d'unité de jurisprudence notre Grand Orateur national, gardien de la Constitution, rencontrera les Grands Orateurs provinciaux, gardiens de la même Constitution.

De la même manière l'afflux de candidats peut poser des problèmes dans certains Ateliers. Il serait grave de ne pas répondre à l'attente de jeunes Frères.

Je demande instamment aux Deuxièmes Surveillants de remplir leurs obligations à l'égard des apprentis et aux Premiers Surveillants, les leurs à l'égard des Compagnons et des Maîtres....

Il existe dans de nombreuses Provinces des séances de formation de Directeurs de Cérémonie, d'Experts et de Secrétaires. Il est éminemment souhaitable que celles-ci se généralisent et soient complétées par des initiatives d'enseignement telles que celles des R.L. "Villard de Honnecourt" N° 81 et "Les Fidèles d'Amour" N° 333.

Je désignerai un ou plusieurs Grands Officiers pour aider les Responsables, mais nul ne peut se substituer aux Loges pour mener leurs missions aussi délicates qu'exaltantes.

Enfin la solidarité:

L'O.A.F. fonctionne dans de très bonnes conditions mais nos représentants à la commission interobédiencielle "E" n'ont pas des satisfactions à la hauteur de nos efforts personnels et financiers. Il conviendra de cerner ce problème et de le solutionner avec tous les moyens dont nous disposons et sans doute en utilisant "GLNF Actualités".

Tels sont les aspects les plus difficiles de ma tâche car il faut agir selon la vérité du moment, les circonstances et les opportunités; paradoxalement les aspects les plus faciles sont les plus importants, les voici:

Ma volonté est avec le concours de nos Grands Officiers et avec vous, de continuer l'oeuvre des Grands Maîtres qui m'ont précédé, et d'être après eux un maillon dans notre tradition, dans la fidélité à nos principes et à nos devoirs.

Les Assistants, dont le nombre pourra être progressivement réduit, pour se rapprocher des usages des Grandes Loges devront se consacrer aux missions résultant de leurs ordonnances de nomination ou auxquelles ils seraient appelés limitativement afin de ne pas entamer les prérogatives du Député Grand Maître et des Grands Maîtres Provinciaux, telles qu'elles sont définies dans notre Constitution.

Je nommerai les Grands Inspecteurs chargés de mission notamment pour les finances et la construction.

Le souci majeur du Grand Maître doit être de maintenir, défendre et conserver, ce qui est la couronne de notre Obéissance : sa régularité.

Ne voyez pas là la simple obligation juridique de se plier aux Anciens Devoirs, comme un bon citoyen se soumet à la Loi.

La Règle est l'essence même d'un ordre initiatique. Les Principes, antérieurs à notre existence et que librement nous avons fait nôtres, s'imposent à chacun d'entre nous et au Grand Maître le premier.

Il en est le garant.

La GLNF est un Ordre Traditionnel, Initiatique et Universel. Elle coopte ses membres en fonction de leurs qualités morales et des engagements solennels qu'ils tiennent librement, de respecter des règles précises dont l'application doit faciliter leur élévation spirituelle et morale. La première de ces règles est la croyance en Dieu, Grand Architecte de l'Univers.

C'est l'initiation qui confère le caractère sacré de notre Institution, qui fait de nous un Franc-Maçon, nous permet de passer des ténèbres à la lumière, et par cette lumière qui nous illumine de changer notre vie et devenir un homme nouveau.

Elle veut permettre de faire découvrir à l'Homme la dimension de sa vie intérieure, ce qui en lui est fondamentalement Esprit et Liberté, Connaissance et Amour.

Cet Ordre est traditionnel car tradition veut dire transmission qui s'inscrit dans une histoire sans laquelle nous ne serions pas ce que nous sommes.

La tradition maçonnique véhicule plus que des idées, susceptibles de s'exprimer d'une manière logique. Elle véhicule des sentiments, des croyances, des manières d'être et d'agir. Elle incarne toute une vie à la fois matérielle et spirituelle où chaque individu peut puiser pour vivifier sa propre pensée.

Cette tradition initiatique se manifeste dans nos Temples par le symbolisme qui est la marque spécifique de notre Ordre et constitue pour nous un mode original de connaissance.

Ce symbolisme signe de l'Homme et de la vie de l'esprit, s'oppose, à ce qui déchire, divise, désunit. C'est ainsi que l'idée symbolique amène à l'idée de fraternité et d'universalité.

L'universalité qui caractérise la Constitution d'Anderson ouverte à des hommes de toutes nations, idiomes, races et langages.

Cette universalité repose sur l'idée de fraternité qui dépasse les religions particulières et les dogmes constitués.

Ce n'est pas un hasard si dans nos Loges les Travaux se déroulent en présence des 3 grandes Lumières. Si vous ouvrez le livre de la Loi Sacrée à l'Evangile de Saint Jean il est écrit "Tu aimeras ton prochain comme toi-même".

Il s'agit bien de voir en tout homme un Frère, un autre soi-même. Et ce texte complété par celui des Epîtres "Celui qui dit être dans la Lumière et qui a son frère en haine est dans les ténèbres et celui aime son frère est dans la Lumière".

La Loi d'Amour est le principe.

Ce qui permet de dépasser les différences et les confessions. Pour nous Franc-Maçon le Livre est celui de tous les hommes de bonne volonté qui cherchent la Lumière, le Livre de la Tradition de la Connaissance et de l'Amour, le livre de ceux qui cherchent le salut, mais aussi le livre de tous ceux qui cherchent la Sagesse.

En ce jour solennel, il m'a paru nécessaire de rappeler les principes fondamentaux et de dire ce qu'est la Grande Loge Nationale Française, dans sa nature, dans son essence car ils aideront à la réalisation de nos desseins.

Enfin, nous ne saurions nous définir par une seule dimension historique. Le Franc-Maçon a une autre dimension, à proprement parler, métaphysique ou morale ou spirituelle.

Il est cet être étrange et singulier, unique, qui s'interroge et essaie de répondre à l'interrogation essentielle, celle de la vie et de la mort, celle de la vérité et de l'erreur, celle de l'être et du néant, celle du bien et du mal, celle du bonheur et celle de l'Amour.

La Grande Loge Nationale Française ne saurait apporter des réponses toutes faites et définitives, ni des vérités absolues préfabriquées.

Nous devons tous prendre conscience de l'urgence de notre engagement et de la nécessité de notre action au service de l'homme, dans un univers divisé et déchiré, trop souvent en proie au chaos et à la violence, encore plongé dans les ténèbres.

Souvenons-nous du prophète Isaïe "Le peuple qui marche dans les ténèbres a vu une grande lumière, oui, une grande lumière a brillé sur ceux qui habitent le pays de l'ombre..."

Que cette lumière qui a brillé sur tous ceux qui habitent le pays de l'ombre, que cette lumière qui brille au-dessus de nos têtes et au fond de nos coeurs et qui est le témoignage de notre foi, soit aussi le signe de notre espérance.

**T.R.F. André ROUX
Grand Maître.**